



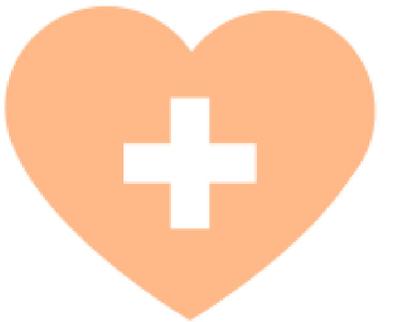
Lexique associé à la plateforme web

SOMMAIRE DU LEXIQUE

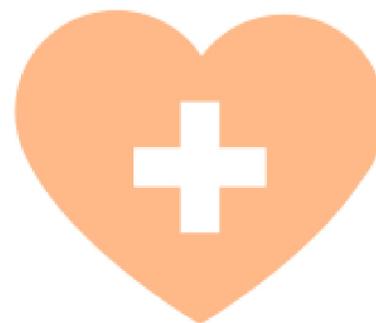
1. Contexte
2. Demande
3. Demande (type de)
4. Demandeur
5. Coordonnateur/BI
6. Compétences linguistiques
7. Établissement
8. Installation
9. Interprète
10. IMS
11. Langue de départ
12. Langue d'arrivée
13. Statut de la demande (brouillon, en attente, réservée, etc.)
14. Usager



Contexte	Information qui précise le type de contexte caractérisant la demande (ex. protection de la jeunesse, violence conjugale, santé mentale, santé physique, etc.)
Demande de service	Demande pour un service d'interprétation, en présence ou à distance, ou de traduction.
Demande (type de)	Précise s'il s'agit d'une demande en présence ou à distance, d'une transmission de message ou d'une traduction.
Demandeur	Demandeur du service d'interprétariat travaillant pour un établissement du réseau de la santé et des services sociaux.



Compétences linguistiques	Langues indiquées selon les informations transmises lors de l'embauche de l'interprète.
Coordonnateur / BI	Un membre de l'équipe de la banque d'interprètes (BI) qui soutient la demande de service et l'assignation de l'interprète.
Installation	Lieu où le professionnel demandeur du service travaille. Un établissement comporte plusieurs installations.
Interprète	Prestataire du service d'interprétariat
IMS	<i>Interpreter Management System</i> . Fournisseur et développeur de la plate-forme web de gestion des demandes.
Langue de départ	Langue du professionnel clinique/intervenant
Langue d'arrivée	Langue de l'utilisateur



Statut	État de la demande de service
Statut brouillon	Demande non transmise (non sauvegardée)
Statut en attente	Demande transmise et en attente de traitement par la BI et en attente d'acceptation par l'interprète.
Statut réservé	Demande confirmée, c'est-à-dire acceptée par un interprète
Statut service fourni	Demande réalisée, c'est à dire que l'interprète a complété la section désignée (son nom?)
Statut service fermé	Demande validée. Lorsque le coordonnateur BI a vérifié la conformité des informations transmises par l'interprète suite à la prestation de service.
Statut modifié	Lorsque la demande était en mode <i>réservé</i> (donc déjà accepté par un interprète) et qu'elle a été modifiée.
Usager	Personne qui bénéficie du service d'interprétariat. Il s'agit d'une personne dont la connaissance du français est limitée.

